



## EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL

le 17 mars 2025  
20 h 00

PRÉSENTS	M. Georges R. Savoie, maire M. Philippe Allain, maire adjoint Mad. Albertine Savoie, conseillère M. Eymard Savoie, conseiller M. Michael Comeau, conseiller
ABSENTS	M. Denis Doiron, conseiller
AUTRES	Mad. Melissa Near, directrice générale par intérim Mad. Jessica Robichaud MacKnight, greffière suppléante

### 1. Ouverture de la réunion

M. le maire a procédé à l'ouverture de la réunion à 19h02.

### 2. Vérification du quorum

M. le maire s'assure que le quorum soit atteint.

### 3. Adoption de l'ordre du jour

25-5403

**Proposé par** M. Philippe Allain

**Appuyé par** M. Michael Comeau

Que l'ordre du jour de la réunion extraordinaire du conseil du 17 mars 2025 soit adopté tel que présenté.

**ADOPTÉ**

### 4. Divulgence de conflits d'intérêts.

Aucune déclaration

**5. Appel d'offres - Remplacement de la toiture de l'édifice municipal (TP 25-04)**

25-5404

**Proposé par** M. Philippe Allain

**Appuyé par** M. Michael Comeau

Attendu que la toiture de l'édifice municipal a besoin d'être remplacée en bardeau d'asphalte,

Attendu que la toiture de l'édifice municipal a besoin d'être remplacée en bardeau d'asphalte,

Attendu que le conseil peut financer un montant d'environ 250 000 \$ à partir du budget en capital,

Attendu que le conseil a une débenture qui finit en 2025 au montant de 23 750 \$ (principale et intérêt),

Attendu que le conseil peut placer un montant annuel de 23 750 \$ au fond de réserve et rembourser le coût du projet plus intérêt au fond de réserve,

Que le conseil municipal accepte d'aller en appel d'offre pour refaire la toiture de l'entretoit de l'édifice municipal projet TP-25-04, tel que décrit dans le document en Annexe A incluant maximum 4 vent et une supervision par un de nos employés pendant les travaux. (Voir Annexe A)

**ADOPTÉ**

**6. Équipements pompiers.**

25-5405

**Proposé par** M. Michael Comeau

**Appuyé par** Mad. Albertine Savoie

Attendu que certains appareils respiratoires arrivent à la fin de leur vie de certification,

Attendu qu'il y a une réduction de 8 000\$ sur l'ensemble qui comprend un appareil respiratoire, deux cylindres et un masque pour une économie totale de 16 000 \$ et que cette économie est valide jusqu'au 18 mars 2025 et que des tarifs des États-Unis pourraient s'ajouter à tout moment,

Attendu que plusieurs habits de combat des pompiers arrivent à la fin de leur certification d'après les normes provinciales, que certains pompiers n'ont pas encore un habit certifié et

que les habits doivent être lavés après un feu ce qui les rend inutilisables pour environ 24 heures pendant qu'il sèche,

Attendu que pour être certifié pour son cours niveau 1, un pompier doit avoir un habit conforme aux normes de NFPA dont Travail sécuritaire N.-B. exige, ledit habit devant être âgée de 10 ans et moins,

Attendu que le budget 2025, compte 51755 et 51770, a un budget de 68 000\$, compte 5130130 (18 000\$) et compte 5130150 (50 000\$).

Que le comité plénier recommande au conseil municipal d'accepter de faire l'achat des items contenu dans le devis de prix no. 00079040 et 00079041 de Safety Source Fire en date du 2025-03-11 au montant de 66 837.75 \$ incluant la taxe. Les devis de prix sont inclus en annexe A.

**ADOPTÉ**

**7. Augmentation des marges de crédits des Fonds de fonctionnement égout et général.**

**25-5406**

**Proposé par** M. Philippe Allain

**Appuyé par** Mad. Albertine Savoie

Que le conseil municipal accepte d'augmenter les marges de crédits du Fonds de fonctionnement d'égout 2025 au montant de 203 391 \$ et de la marge de crédit du Fonds de fonctionnement général 2025 au montant de 162 405 \$.

**ADAADOPTÉ**

**8. Levée d'assemblée**

L'ordre du jour étant épuisé, M. Eymard Savoie, propose l'ajournement à 21h51.

---

Mad. Jessica Robichaud MacKnight,  
greffière suppléante

---

M. Georges R. Savoie, Maire